

accuser des déficits considérables à l'aéroport international de Mirabel. Et je me rappelle très bien que certains députés de l'opposition se posaient des questions sur les déficits à Mirabel, et nous avions la possibilité d'utiliser ce montant de près de 100 millions de dollars qui était réservé pour l'usine de la General Motors. On sait quel a été le résultat, et j'avais demandé au ministre des Approvisionnements et Services d'alors, à l'occasion d'une question posée à la Chambre, s'il considérait comme prioritaire l'amélioration du réseau express devant relier Montréal à Mirabel.

Le ministre a dit qu'il s'en tiendrait aux priorités du gouvernement du Québec. Et j'avais beaucoup de réserves à ce moment-là, lorsqu'à la période d'ajournement j'ai dit mon inquiétude sur l'attitude des ministres du gouvernement du Parti Québécois qui n'ont jamais montré aucun intérêt au développement de l'aéroport international de Mirabel, parce qu'ils ont toujours dit qu'il s'agissait d'un investissement du gouvernement canadien et que c'était au gouvernement canadien de procéder à une amélioration de son transport terrestre devant relier Montréal à Mirabel et ainsi diminuer les déficits qui s'accumulent d'année en année.

Monsieur le président, je termine mes observations en demandant au ministre de l'Expansion économique régionale d'utiliser son pouvoir d'initiative, de se pencher sur le développement de la région de Montréal et de parler avec ses collègues des ministères des Transports et des Approvisionnements et Services pour l'utilisation non seulement du montant de 30 millions de dollars pour le prolongement de la route 13A, mais également du prolongement de la construction d'un système de transport terrestre entre Mirabel et Montréal.

● (2030)

[Traduction]

M. MacKay: Monsieur le président, qu'on me permette de répondre à quelques-unes des questions importantes soulevées par le député de Laval; avant tout, il a bien raison d'affirmer que l'entente signée le 1^{er} juillet 1977 a rapporté des avantages considérables à la région de Montréal. En outre, il a raison de rappeler le grand intérêt que présente à l'heure actuelle la question qui nous occupe, à savoir si nous favoriserons encore une fois cette région. En effet, elle figurait au nombre des principaux sujets dont nous avons discuté lors de notre dernier séjour au Québec, à Montréal plus précisément, où nous avons rencontré certains membres du cabinet de M. Lévesque.

Le député et ses collègues le savent pertinemment, on a proposé d'étendre la région de façon à ce qu'elle englobe trois autres comtés. Il s'agit, si je ne m'abuse, des comtés de Vaudreuil, de Soulange et de Huntingdon. On a également proposé de modifier les critères de façon à assouplir notre approche. Je dirai, aux fins du compte rendu, qu'à l'heure actuelle, entrent dans les catégories admissibles, les industries qui tendent à être compartimentées, à savoir: les entreprises spécialisées dans la préparation d'aliments surgelés, la métallurgie, la fabrication de machines, de matériel de transport, d'appareils électriques, de produits chimiques, de matériel scientifique et professionnel, et enfin, d'articles de sport et de jouets. Il sait également qu'en vertu des critères qui s'appliquent actuellement à ce secteur spécial de Montréal, seuls sont admissibles les projets nécessitant un investissement d'au moins \$100,000, et en outre que ces critères visent les coûts d'immobilisation et ne tiennent compte d'aucun autre facteur.

Les subsides

Je ne tiens pas à entrer trop dans les détails pour le moment; en effet, le député comprendra que ce ne serait guère opportun en ce moment où le comité ministériel de l'expansion économique étudie la question. La mesure a suscité une réaction positive dès le début, quand nous l'avons présentée.

M. Breau: Qui est le président de ce comité?

M. MacKay: Le ministre de l'Industrie et du Commerce en est le président. J'en suis moi-même le vice-président. C'est tout un honneur pour moi.

M. Breau: De quelle région vient-il?

M. MacKay: Le député a posé des questions très importantes, mais il en connaît déjà les réponses. Je sais qu'il n'a pas l'intention de m'empêcher de répondre à la question fort sérieuse que m'a posée son collègue.

M. Breau: Je suis désolé.

M. MacKay: L'amélioration des moyens de transport desservant Mirabel a fait l'objet d'importantes discussions que j'ai eues avec mon collègue le ministre des Transports. Nous en avons aussi discuté avec le ministre des Approvisionnements et Services. Dans cette affaire, il faut aussi consulter la ville de Montréal, comme le député le sait très bien, parce qu'un projet de cette nature exige la bonne entente et la collaboration entre tous les paliers de gouvernement. Nous nous en occupons très activement. Nous n'avons pas oublié qu'il est nécessaire d'améliorer le transport vers Mirabel. Bien que l'on critique cet aéroport et qu'on dise qu'il occasionne un important déficit, il n'en demeure pas moins qu'il est là. Nous devons assurer la responsabilité d'en améliorer l'utilisation. Je puis assurer au député que nous nous en occupons.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: Je ne suis pas sûr de me souvenir exactement de l'autre question que le député m'a posée, mais je tiens à lui dire ainsi qu'au député de Madawaska-Victoria, pour répondre partiellement à sa question, que nous espérons grâce à la structure de notre cabinet, réussir à susciter une meilleure collaboration chez les ministères organiques. Il est tout à fait exact que, si les ministères organiques déployaient de grands efforts pour tenir compte de tous les aspects du développement régional, on n'aurait pas autant besoin du ministère de l'Expansion économique régionale. Cependant, comme le député le sait, ce ministère a été créé il y a environ dix ans, et maintenant qu'il existe, il nous faut plus que jamais faire en sorte que les ministères organiques ne négligent pas leurs responsabilités particulières en s'en remettant tout simplement à lui.

Je me rends bien compte que la ligne de démarcation est difficile à établir, mais nous devons faire de notre mieux pour établir le plus possible le genre d'approche coordonnée qui multiplierait nos moyens et, nous permettrait d'accroître les ressources budgétaires du ministère de l'Expansion économique régionale en faisant appel à celles d'autres ministères. Je suis persuadé que c'est de cela que le premier ministre du Nouveau-Brunswick voulait parler. Comme je l'ai déjà mentionné, je puis assurer au député qu'une piste semblable a été construite dans la région de Port Hawkesbury en Nouvelle-Écosse.

Si on veut que les pistes de ce genre soient utiles, en fonction de ce qu'elles ont coûté, elles doivent servir au genre de liaisons aériennes entre certains des points qu'il a mentionnés, particulièrement en Nouvelle-Écosse, des liaisons aériennes peu coûteuses.